

Caisses de sécurité sociale et système d'information décisionnel

Renforcement des capacités de gestion des données

Le Cres reçoit du 7 au 13 octobre courant l'enseignant-chercheur au Laboratoire THEMA, Éric Delattre, pour mener un atelier de formation autour du thème «La modélisation et l'analyse statistique appliquées aux sciences sociales»

Le Centre de recherches et d'études sociales (Cres) s'est engagé depuis 2012 dans la mise en place d'un Système d'information décisionnel (SID) dans le domaine de la protection sociale. Un système d'information qui est appelé à assurer les fonctions fondamentales de la collecte, l'intégration, l'analyse et la diffusion des données reçues des trois caisses de sécurité sociale, à savoir la Caisse nationale de sécurité sociale (Cnss), la Caisse nationale de retraite et de prévoyance sociale (Cnrps) et la Caisse nationale d'assurance maladie (Cnam). C'est dans ce cadre que s'inscrit la deuxième activité du programme européen «Socieux», un programme d'appui aux travaux de renforcement du Système d'information décisionnel (SID) dans le domaine de la protection sociale. Ainsi, le Cres reçoit du 7 au 13 octobre courant l'enseignant-chercheur au Laboratoire THEMA, Éric Delattre, pour mener un atelier de formation autour du thème «La modélisation et l'analyse statistique appliquées aux sciences sociales».

L'expert animera cette formation au profit de l'équipe du Cres et des représentants des trois caisses de sécurité sociale avec l'objectif principal de renforcer leurs capacités en matière de maîtrise des outils de modélisation et d'analyse statistique et économique. L'analyse exploratoire multi-variée des données de santé, l'analyse économétrique des fonctions de gains, la création d'indicateurs individuels de rendement des systèmes sociaux et l'analyse des inégalités de pension et décomposition des indices de concentration figurent parmi les thèmes de cette formation.

Actuellement, la base de données du Cres comporte les données individuelles relatives aux affiliations aux caisses de retraite, la Cnrps et la Cnss. Elle couvre aussi les informations relatives aux prestations couvertes par la Cnam pour cette population. Le Cres collecte les données brutes à la fin de chaque année administrative. Ces données qui sont journalières pour la Cnam, mensuelles pour la Cnrps et trimestrielles pour la Cnss, se rapportent à différentes variables, telles que l'âge de l'affilié, le sexe, le montant du salaire brut, le secteur d'activité pour la Cnss, le ministère ou l'établissement public pour la Cnrps, le montant de la pension, le montant des remboursements d'assurance maladie et autres prestations sociales. A rappeler que le programme «Socieux» (Expertise de l'Union européenne pour la protection sociale dans la coopération au développement) est un instrument d'assistance technique financé par EuropeAid destiné à soutenir les efforts déployés par les pays partenaires pour la conception et la mise en œuvre des systèmes de protection sociale. Ce programme fonctionne par la mobilisation à court terme d'expert(e)s pair-à-pair provenant principalement des administrations publiques et organismes mandatés des Etats membres de l'Union européenne.

La première phase de l'assistance «Socieux» au profit du Cres s'est déroulée au cours du mois de mai 2015 et a porté sur le diagnostic du Système d'information décisionnel du Cres et l'évaluation des besoins en renforcement de capacités de son équipe technique. Ce projet s'étale sur une période de 6 mois et comporte 4 activités d'expertise et d'appui. Une prochaine étape est programmée pour le mois de novembre prochain et sera consacrée à «l'appui conseil pour le développement d'indicateurs et la réalisation d'études».

Auteur : N.HAJB